

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 186 | Date 8-14 janvier, 2024

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 90 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

11 janvier : Un ancien membre de la plus haute cour administrative de Turquie (identifié comme Ramazan E.), le Conseil d'État, a été envoyé en prison pour purger une peine en raison de ses liens avec le mouvement confessionnel Gülen.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

8 janvier : La direction des affaires religieuses dépose une plainte pénale contre l'artiste Volkan Konak, qui a critiqué

la part de la présidence dans les taxes élevées sur les boissons alcoolisées et a affiché "Je bois pour vous dans un verre".

8 janvier : Avec la décision additionnelle du 7ème Tribunal Pénal d'Istanbul, il a été décidé qu'au moins 3 articles de presse et posts mentionnant le nom de Murat Çetiner soient bloqués d'accès, supprimés et ne soient pas associés au nom du requérant dans les moteurs de recherche sur la base de la violation des droits de la personne.

8 janvier : Un contenu du site web Engelliweb daté du 5 décembre 2023 a été bloqué, supprimé et ne doit pas être associé au nom du requérant dans les moteurs de recherche sur la base de la violation des droits de la personne par une décision additionnelle du 7ème Tribunal Pénal d'Istanbul.

9 janvier : Au moins deux articles et messages sur le blocage de l'accès aux nouvelles concernant l'allégation selon laquelle trois membres de la Plate-forme des amoureux du prophète (PSP), connus pour être proches du Hezbollah, ont été employés comme enseignants dans des écoles affiliées au ministère de l'éducation nationale, ont été bloqués par le 4e tribunal pénal de Diyarbakır au motif de la violation des droits de la personne.

9 janvier : Les journalistes en Turquie ont comparu 563 fois devant les tribunaux en 2023, et les tribunaux ont arrêté 27 des 72 journalistes qui étaient détenus par les forces de l'ordre.

9 janvier : Les autorités turques ont imposé une interdiction de voyager dans le cadre de mesures de contrôle judiciaire à la journaliste Seyhan Aşar après

qu'elle a fait un reportage sur des allégations qui impliquent le vice-ministre de la Justice Akın Gürlek.

10 janvier : L'article sur les juges et les procureurs dont les postes ont été modifiés dans le cadre du décret du Conseil des juges et des procureurs (HSK) a été bloqué par la décision de la 10e chambre pénale d'Istanbul Anatolie pour cause de violation des droits de la personne.

10 janvier : Au moins trois articles de presse concernant une femme victime de violences de la part de son mari alors qu'elle diffusait en direct sur TikTok ont été bloqués le 10 janvier 2024.

10 janvier : La plateforme de médias sociaux X a annoncé mercredi qu'elle avait pris des mesures contre 12 comptes en Turquie "pour éviter que le service X ne soit bloqué", censurant une fois de plus les contenus critiques à l'égard du président turc Recep Tayyip Erdoğan, comme elle l'avait fait avant les élections générales de mai, cette fois-ci avant les élections locales de mars.

10 janvier : Un acteur turc de 76 ans, Orhan Aydın, est accusé d'avoir insulté le président pour avoir qualifié le président Recep Tayyip Erdoğan de "voleur" dans un tweet qu'il a posté en 2016.

11 janvier : Le reportage sur l'allégation selon laquelle le recteur de l'université de Boğaziçi, Naci İnci, a ouvert les bases de données contenant les données personnelles des étudiants et des membres du corps enseignant de l'université à l'examen de sociétés de conseil a été interdit d'accès par le premier tribunal pénal d'Istanbul pour cause de violation des droits de la personne.

11 janvier : Berkay Kahvecioğlu a été condamné à 1 an et 2 mois de prison pour son travail dans lequel il a utilisé l'expression "salope" du président Erdoğan contre les manifestants de Gezi avec un portrait du président.

11 janvier : Le journaliste Mehmet Kamış, ancien rédacteur en chef adjoint du journal turc Zaman, aujourd'hui fermé, qui a été arrêté en novembre, a déclaré que ses activités journalistiques étaient la raison de son emprisonnement.

12 janvier : Au moins 3 articles de presse mentionnant l'homme d'affaires azerbaïdjanais Mübariz Mansimov Gurbanoglu ont été bloqués d'accès par le 3e tribunal

pénal de Bakırköy au motif de violation des droits de la personne.

12 janvier : La Cour constitutionnelle turque a conclu à des violations des droits dans l'interdiction d'accès aux comptes de 62 utilisateurs de X entre 2015 et 2023.

12 janvier : La Cour constitutionnelle turque a conclu à une violation de la liberté d'expression dans l'interdiction d'accès à la plateforme de médias sociaux populaire Ekşi Sözlük imposée à la suite de tremblements de terre majeurs l'année dernière.

13 janvier : Le nom de domaine de la plateforme de création de sites web Wix (wixsite.com) a été bloqué par l'Autorité des technologies de l'information et de la communication.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

12 janvier : Les avocats d'un législateur de l'opposition emprisonné ont saisi la Cour constitutionnelle de Turquie pour la troisième fois, invoquant des violations des droits dans le cadre de l'incarcération continue de leur client, qui reste en prison malgré deux décisions de la Cour suprême en sa faveur.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

9 janvier : La députée du Parti démocratique des peuples (HDP) Hüda Kaya est maintenue en cellule d'isolement à la prison Marmara (Silivri) d'Istanbul depuis le 1er novembre 2023.

10 janvier : 4 personnes (İdris Kurt, Sitar Kurt, Canan Kurt, Sabiha Kurt) ont été soumises à la torture et aux mauvais traitements lors d'une descente de police dans le district de Yüksekova à Hakkari.

12 janvier : Mehmet Çoban, un prisonnier maintenu à l'isolement dans la prison de haute sécurité de Kırşehir, n'a pas été hospitalisé alors qu'il aurait dû l'être pour des problèmes de santé mentale et physique.

12 janvier : Les prisonniers de la prison de type F n°2 de Tekirdağ sont surveillés par des caméras 24 heures sur 24, l'administration pénitentiaire a engagé des procédures disciplinaires contre les prisonniers qui protestaient

contre cette pratique et les prisonniers ont été sanctionnés par la privation de leurs droits de communication.

RÉPRESSION TRANSNATIONALE

11 janvier : Ahmet T. Kuru, éminent universitaire turco-américain et critique du président turc Recep Tayyip Erdoğan, a déclaré qu'il avait été harcelé par des policiers à Kuala Lumpur, en Malaisie, et qu'il aurait été arrêté et expulsé vers la Turquie s'il n'avait pas contacté ses amis au sein du gouvernement malaisien.